



## Communiqué

Sapeurs-pompiers – nouvelle infrastructure de formation

### **Première pierre posée pour le futur bâtiment multi-usage de La Rama destiné à formation des sapeurs-pompiers**

**La Ville de Lausanne et l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) ont posé la première pierre du nouveau bâtiment multi-usage « Rama 2 », construit conjointement et destiné à la formation des sapeurs-pompiers lausannois et vaudois. Ce dernier, équipé d'une piste d'entraînement pour les soldats du feu porteurs d'appareils de protection respiratoire abritera également des salles de théorie et un garage pour les véhicules lourds. Il complètera les infrastructures existantes du simulateur incendie inauguré en 2014 sur le site du Centre de formation de La Rama.**

Messieurs Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie et Serge Depallens, directeur général de l'ECA, ont posé la première pierre du nouveau bâtiment multi-usage « Rama 2 », destiné à la formation des sapeurs-pompiers lausannois et vaudois, ce mercredi 2 octobre 2019, sur le site du Centre de formation de La Rama.

La construction de ce bâtiment fait suite à la réaffectation des installations de formation à la Grangette (avenue du Grey 113) où l'ECA bâtit son nouveau siège.

Au vu des infrastructures déjà existantes et de la fructueuse collaboration entre la Ville de Lausanne et l'ECA en matière de défense incendie et de secours, il est tout naturel de construire ce nouvel édifice sur le site de La Rama, en complément du simulateur incendie inauguré en 2014. De plus, cette construction, effectuée sous la conduite du bureau veveysan Actescollectifs Architectes SA, s'inscrit dans l'objectif du programme de législature de la Municipalité lausannoise 2016-2021, soit « la collaboration instaurée entre le Service de protection et sauvetage et l'ECA dans l'agglomération lausannoise ».

Le montant total de la construction s'élève à CHF 3'822'000.-, réparti entre la Ville de Lausanne et l'ECA. Ce dernier finance l'intégralité des coûts liés à l'infrastructure de base, ainsi qu'à la piste destinée aux sapeurs-pompiers porteurs d'appareils de protection respiratoire, soit un montant de CHF 3'603'400.-. La Ville de Lausanne prend à sa charge CHF 218'600.- auxquels il faut ajouter la valeur du droit de superficie de la surface totale de 2'700 m<sup>2</sup> qu'il est nécessaire de mettre à disposition. La gratuité est accordée pour une durée de cinquante ans.

D'une superficie de 360 m<sup>2</sup> (emprise au sol), « Rama 2 » sera composé de trois niveaux et équipé d'une piste d'entraînement pour les sapeurs-pompiers porteurs d'appareils de protection respiratoire, ainsi que de salles de théorie et d'un garage pour véhicules lourds. Construit en cohérence avec le développement durable, le toit sera végétalisé et pourvu de panneaux photovoltaïques couvrant 20% des besoins en électricité du bâtiment. Les aménagements extérieurs permettront de conserver la biodiversité des espèces, le lieu étant connu comme passage pour la faune, la présence de lézards et des batraciens. Des essences d'arbres seront plantées afin d'ombrager le site.



Le permis de construire a été délivré au printemps et les travaux de construction ont pu débuter comme prévu dans le planning initial, à mi-juin. Ils se termineront en octobre 2020.

La nouvelle construction permettra également de bénéficier de nouvelles surfaces qui manquent sur le site d'exercice, telles que des WC, douches et garage pour véhicules lourds. Elle permettra encore d'augmenter le nombre de visiteurs du centre de formation.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu\\_id=44090](http://www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu_id=44090)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**
- **Laurent Fankhauser, directeur de la DDIS/ECA, 058 721 23 70**
- **Sylvain Scherz, commandant et chef du SPSL, 021 315 39 00**
- **François Iff, inspecteur cantonal à l'ECA, 058 721 23 10**

Lausanne, le 2 octobre 2019